

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 3.

JUIN 1894.

No. 6.

ANNALES[®]

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Vue du Jourdain

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T.-S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues,

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'*Abonnement* pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit *plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe* le prix de l'*Abonnement* : est de **25** centins.—De plus le *treizième* appartient à la personne qui reçoit plus de **12** exemplaires, également *sous une seule enveloppe*.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

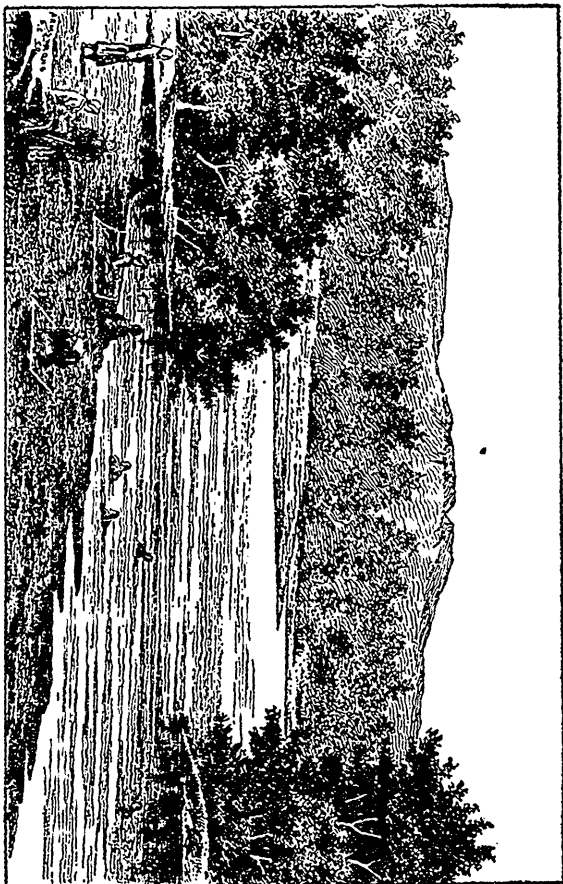
Faveurs Spirituelles.—*Deux Messes* seront célébrées chaque semaine, à l'intention des *Abonnés*, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux *Prières* qui se disent, *chaque jour en commun*, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à " M. le Gérant des Annales du T.-S. Rosaire ", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc, rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

VUE DU JOURDAIN.



LÉGENDE

De Jéricho au Jourdain, il y a 1 heure et 40 minutes de marche. Tous les Pèlerins se rendent à l'endroit du Fleuve où la Tradition place le Baptême de Notre Seigneur. Autrefois, en ce lieu vénérable, et dans le Fleuve même s'élevait une Croix de bois, et les personnes qui y recevaient elles-mêmes le baptême ou qui en renouvelaient les vœux, descendaient dans l'eau en s'approchant de la Croix, par des degrés de marbre.

On aime à se baigner, par dévotion, dans les eaux du Jourdain : mais le fond du Fleuve est très-désagréable aux baigneurs ; car, les endroits qui ne sont pas couverts de cailloux, sont remplis de vase.

Rapidité de son Cours.—La différence de niveau entre le Lac de Tibériade (que le Jourdain traverse dans toute sa longueur) et la Mer Morte, où le Fleuve a son embouchure, est de 716 pieds. La distance est d'environ 30 lieues, ce qui donne *vingt-quatre* pieds de pente par lieue de là la grande rapidité du Fleuve. Sa plus grande profondeur ne dépasse pas 16 pieds ; et sa plus grande largeur n'atteint pas au delà de 150 à 200 pieds. Les eaux du Jourdain sont poissonneuses, blanchâtres, boueuses, mais néanmoins agréables à boire.

Amenité de ses Rives.—Les Rives du Jourdain sont l'Eden de la Palestine. On rencontre là, aux abords de ce Fleuve (auxquels s'attachent tant de souvenirs), toujours un frais ombrage et une agréable verdure. On y entend, en toute saison, le doux gazouillement des oiseaux dans le feuillage en un mot, on y trouve un printemps perpétuel.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

SIXIÈME NUMÉRO.—JUIN 1894.

I

La Vierge Marie. Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE-ÉCRITURE.

Le serpent dans nos Saints Livres.—Enchantements.—Les écrivains sacrés, quoique remplis d'une lumière supérieure et infaillible, s'expriment d'ordinaire d'une façon humaine et populaire ; ils supposent les préjugés et les erreurs du peuple, pour se proportionner à sa capacité et à sa portée. De là vient que, dans l'Écriture, on nous parle si souvent de l'amour, de la haine, de la colère de Dieu, de ses yeux, de ses mains, de ses pieds ; que l'on attribue aux animaux de la prudence, de l'intelligence, de la reconnaissance ; que les cieux et les astres, le soleil, la lune, les étoiles, nous sont représentés comme l'armée du Seigneur, obéissant à ses ordres, écoutant sa parole, adorant sa volonté, publiant ses louanges. Tantôt, on nous dit que Dieu entend la voix du petit du corbeau qui crie vers lui ; tantôt, qu'il faut avoir la simplicité de la colombe et la prudence du serpent ; tantôt, que le Seigneur va faire alliance avec Noé et ses enfants, et avec tous les animaux, tant sauvages que domesti-

ques. Salomon dit qu'il y a quatre choses sur la terre qui sont très-petites, et qui ne laissent pas d'être plus sages que les sages mêmes ; savoir : la fourmi, le *schaphan*, la sauterelle et le lézard. Dans le psaume cinquante-septième, on nous avertit que : " la fureur du méchant est semblable à celle du serpent et de l'aspic sourd qui se bouchent les oreilles, pour ne pas entendre la voix de *l'enchanteur habile*."

D'après ce passage du Livre des Psaumes, l'on se demande s'il y a réellement des *serpents sourds*, s'ils se bouchent les oreilles et s'ils peuvent être enchantés.

Nous supposons que le serpent, non plus que les autres animaux, n'a ni intelligence ni raison ; que toute son adresse et sa subtilité ne sont qu'une adresse machinale et de pur instinct. Enfin, nous reconnaissons dans les magiciens et dans les démons un certain pouvoir borné et subordonné à la volonté du Tout-Puissant. Cela établi, nous disons : Que les Pères de l'Eglise et le plus grand nombre des Commentateurs ont expliqué le passage que nous traitons, dans le premier sens que la lettre offre à l'esprit. Saint Augustin, Cassiodore, le Vénérable Bède, saint Isidore et une infinité d'autres ont cru qu'aussitôt que l'aspic entend la voix de l'enchanteur qui veut le faire sortir de son repaire, il se bouche les oreilles en appliquant l'une fortement contre terre et mettant le bout de sa queue dans l'autre. Les Pères Grecs, comme Eusèbe, saint Athanase, Théodoret supposent aussi que le *serpent* emploie la ruse pour se rendre sourd ; mais ils n'expriment pas la manière dont il s'y prend.....
..... Il est certain que parmi les Hébreux, il y avait

plus d'une manière d'enchanter les serpents. On les charmaît quelquefois de façon qu'ils ne pouvaient plus mordre ; et quelquefois on charmaît la plaie qu'ils avaient faite par leur morsure. " J'enverrai contre vous des serpents dangereux, contre lesquels les charmes ne pourront rien," dit le Seigneur par la bouche de Jérémie. Et l'Ecclésiaste : " Le méchant est semblable à ces serpents contre lesquels l'enchantement n'a aucun pouvoir." L'auteur de l'Ecclésiastique dit : " Qui aura pitié de l'enchanteur qui aura été mordu par le serpent ? "

Ce double usage de charmer les serpents, et les plaies qu'ils avaient faites, est connu dans la plus haute antiquité, et chez presque tous les peuples.... Quelques-uns les engourdisaient, les endormaient, les rendaient doux et traitables, en les touchant de la main. Origène parle des enchanteurs de son temps qui maniaient les serpents et les tiraient de leurs trous, sans aucune crainte. Eusèbe reconnaît la même chose, comme très-ordinaire dans la Palestine et dans les pays voisins (1)

Tous ceux qui ont lu des récits de voyages....., savent que le serpent demeure, de lui-même, longtemps engourdi, lorsqu'il a dévoré une abondante proie. J'ai connu à Jérusalem un jeune homme qui avait été autrefois employé à l'ambassade d'Espagne au Maroc. En allant un jour ensemble au Sanctuaire d'Emmaüs, dans les montagnes de la Judée, il me raconta le fait suivant : " Lorsque j'étais encore au Maroc, nous eûmes une fois entr'autres un voyage à

(1) Vence tom. IX. Dissertation.....

faire à travers un bois. Arrivés à une certaine distance, nous vîmes un gros serpent qui pendait, près du chemin, suspendu à un arbre. Mon compagnon, bien armé, voulut le coucher en joue : il déchargea sa carabine et la balle fracassa la tête du serpent. Le monstre tomba à terre. Nous l'éventrâmes et nous trouvâmes dans son estomac deux agneaux, de moyenne grandeur, encore tout entiers. Le puissant reptile les avait enveloppés dans une sorte de bave blanchâtre et très-gluante ; ce qui les maintenait dans un état de compression étonnante."

Vers le même temps, je vis moi-même un serpent engourdi par la fraîcheur. Un Arabe, de nos petits manœuvres, jeune enfant de douze ans, l'avait trouvé dans les ruines d'une vieille tour : il le tenait devant nous, tranquillement par la queue, tout fier de sa capture. Le serpent de notre petit Arabe mesurait six pieds de long !

L'usage d'enchanter les serpents était si commun autrefois, que des peuples entiers se vantaient d'en posséder le secret. Ils les charmaient, les tiraient de leur repaire, suçaient les plaies qu'ils avaient faites, les maniaient, les tuaient, sans crainte d'être mordus, parce que leur venin n'avait aucun effet sur eux.

"On dirait que les serpents entendent le langage des Morses (1), dit saint Augustin, tant on les voit obéissants à leurs ordres ; ils sortent de leurs cavernes aussitôt que le Marse a parlé."

Ce grand Docteur croit que cela ne se fait que par la vertu du malin esprit, à qui Dieu permet d'exercer

(1) Ancien peuple de l'Italie.

Triduum

La Paroisse du Cap célébrera les 1, 2 et 3 Juillet prochain un Triduum solennel (1) à l'occasion du deuxième Centenaire de l'Erection de la Confrérie du T. S. Rosaire, dans son ancienne église.

Deux Religieux, choisis dans les deux grandes Familles qui ont desservi, dès son origine, notre antique Paroisse, un Père Jésuite (2) et un Père Franciscain (3) prêcheront les Exercices du Triduum qui s'ouvrira la veille au soir, Samedi, pour toute la Paroisse.

Un double service de bateaux, depuis le Dimanche à midi jusqu'au Mardi, également à midi, partant de Ste-Angèle (Rive Sud du Fleuve) et de la ville des Trois-Rivières (Rive Nord), amènera au Cap les Pèlerins qui désireront unir leurs hommages aux nôtres, en l'honneur de la douce Reine du Très-Saint Rosaire, et gagner les précieuses Indulgences accordées par le Saint-Siège à notre béni Sanctuaire.

La grande Fraternité des Tertiaires de St-Sauveur de Québec a déjà choisi le Dimanche, premier jour du Triduum, pour son Pèlerinage annuel au Sanctuaire du Cap : les Pèlerins partiront de Québec, ainsi que les journaux l'ont annoncé, le Samedi au soir, et arriveront ici le Dimanche, de grand matin, avec le grand Bateau, le *Trois-Rivières*.

D'autres Pèlerins se joindront à nos Paroissiens du Cap, dans la journée du Lundi ; et le Triduum sera clôturé le Mardi par le Pèlerinage de la Paroisse de Champlain, sous la haute présidence de Sa Grandeur Monseigneur Lafèche, Evêque des Trois-Rivières, qui, par un acte de grande condescendance, veut bien venir rehausser l'éclat de cette solennité et bénir de sa main paternelle les Pèlerins réunis en cette circonstance mémorable.

L. E. DUGUAY, Ptre, gérant.

(1) Voir les Annales, numéros de Mars et Avril. (2) Le Révd Père H. E. Duguay. (3) Le Révd Père Augustin-Marie.

cet empire sur les bêtes venimeuses et surtout sur les serpents ; comme pour donner à entendre, dit-il ailleurs, *que le démon qui employa le serpent, pour tenter la première femme*, conserve encore une espèce de droit sur un animal qui lui a servi d'instrument pour cette action : Dieu permettant, par manière de punition, que le serpent soit plus exposé que les autres animaux aux enchantements, et que les charmes aient plus de force sur lui que sur aucune autre bête.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

La Visitation. — Le Magnificat.

“ Mon âme glorifie le Seigneur ” : mon âme, la partie de mon être la meilleure, la plus haute, la moins indigne de mon Créateur, parce qu'elle réfléchit et revêt son image ; mon âme glorifie le Seigneur et pour ainsi parler, l'amplifie. S'il n'était pas déjà immense, je voudrais l'augmenter jusqu'à le rendre infini. Ce serait la paix de ma religion et le bonheur de mon amour. J'aime mieux mille fois pourtant que cela ne soit pas possible et qu'il n'ait nul besoin de moi ni de mes biens. Je l'amplifie néanmoins : d'abord en me livrant à lui tout entière comme son royaume, sa cité, son sanctuaire ; comme celle de ses créatures que je veux qu'il possède le plus, sachant qu'il daigne l'aimer plus que les autres. Je l'amplifie encore et surtout en recevant sa parole, en m'ouvrant

à son Saint-Esprit, en m'abandonnant toute à sa puissante vertu, pour que, de mon sang et de ma chair, il fasse la chair et le sang de son Verbe. Il prend ainsi en moi cette nature humaine par laquelle il commence de s'étendre au dehors, de répandre partout son nom comme une onction, d'emplir sa création entière de vérité, de grâce, de vie. Alors, par le Christ et dans le Christ, son parfait adorateur et son très-saint pontife, Dieu y devient tout en tous et en toutes choses. C'est là le terme de ses accroissements, son amplitude universelle et la consommation de sa gloire extérieure.

Mon âme glorifie donc et amplifie le Seigneur, et mon esprit qui est mon âme encore, mais la cime de mon âme ; ce qui en elle n'anime plus seulement, mais pense, comprend, aime, choisit et veut ; mon esprit a exulté en Dieu, devenu comme jamais mon Sauveur, mon salut, mon Jésus.—Dieu descend, elle monte ; Dieu s'abaisse et s'élève ; elle tressaille et exulte : double extase qui a pour fin l'embrassement et l'ineffable amour des deux qui s'y rencontrent.

Mais pourquoi ce cri et cet élan ? Parce qu'il a regardé l'humble bassesse de sa servante : sa bassesse naturelle et son humilité volontaire, sa bassesse de créature et son humilité de servante. Il l'a regardée ; mais de quels yeux ! avec quelle attention ! avec quelle dilection ! avec quelle complaisance ! avec quelle efficace ! Plus lumineux, plus doux que celui qu'il tient abaissé sur ses anges, ce regard de Dieu sur Marie est plus fécond que sa parole qui tire l'univers du néant. Cette parole fait de pures

créatures ; son regard sur Marie a pour fruit un homme-Dieu.

Aussi désormais, continue l'auguste Marie, voici que toutes les générations me diront bienheureuse.

..... *Toutes les générations vous proclameront bienheureuse !* Mais n'est-ce pas là, ô vierge sainte, un défi jeté au possible humain ? Les heureux sont rares ici-bas. Ceux-là même qui le sont n'ont que des bonheurs mêlés, fragiles, ordinairement suivis de deuils et d'infortunes. Mais les bienheureux, où sont-ils ? S'il y en a, qui l'est à ce point qu'on le puisse proclamer tel, et qu'en fait on le proclame, et que cette proclamation soit perpétuelle autant qu'universelle ?

Il en est ainsi cependant pour Marie, et Marie l'ose dire. Son humilité ici est forcée d'obéir à sa foi, qui obéit elle-même à une lumière irrésistible. Et depuis qu'elle l'a dit, cela est, cela dure. Chaque siècle, en passant, s'incline devant cette FEMME, l'admire, la vénère, la prie, mais aussi la félicite et proclame qu'entre tous elle est plus qu'heureuse ; que son bonheur est immense, inouï, unique. "Voici que toutes les générations me diront bienheureuse."

Le cœur ému jusqu'en son fond, l'esprit baignant dans les clartés d'en haut, l'âme ravié de joie en regardant cette Mère de Dieu, qui est notre Mère, venons à notre tour et crions-lui comme nos devanciers, que, même en sa vie mortelle, où elle a suivi jusqu'aux extrémités de la douleur son bienheureux Jésus, le Fruit de ses entrailles, elle a été bienheu-

ieuse, elle aussi, pour ensuite être éternellement avec lui la Reine des Bienheureux.

Et la raison de votre béatitude, comme aussi de votre gloire, ô Marie, c'est que " Celui qui est puissant a fait à vous, a fait pour vous, a fait en vous de grandes choses, Lui dont le nom est saint ".

Ces choses grandes que Dieu a faites et que vous chantez, c'est toujours ce mystère central et suprême du Verbe s'incarnant, et tout ce qui s'y rattache et pour vous et pour tous. Car quoique cette Incarnation soit une œuvre d'amour, elle est d'abord une œuvre de puissance, et telle, que le seul Tout-Puissant la pouvait accomplir. Et puisque rien, dans l'ordre des divins ouvrages, ne se conçoit de plus grand qu'un homme-Dieu, la Toute-Puissance atteint là sa limite, et sans qu'on la puisse dire épuisée, elle s'y arrête. Or, ce grand coup de force que Dieu a fait au profit de ses créatures, avant tout il l'a fait pour vous, *sa toute belle et son unique*, Fleur éminente de son Eglise qui elle-même est la fleur du monde et de la Création. Vous êtes donc bien en droit de dire, ô Marie, que " Celui qui est puissant a fait en vous de grandes choses ".

Et " son Nom est saint ", ajoutez-vous. Son nom, en effet, c'est encore son être, son être prononcé, désigné, défini ; et son être, c'est la sainteté. Plus parfaites sont ses œuvres, plus son être s'y manifeste, plus aussi sa sainteté y éclate. Et comme aucun ne surpasse ni n'égale ce chef-d'œuvre qui est le mystère du Christ, la sainteté de son Nom y resplendit comme nulle part. En Jésus, il est vrai, le nom propre de

Dieu s'étend et s'approprié à l'innombrable multitude de ses enfants d'adoption ; mais outre que ce nom ne devient le leur qu'en les sanctifiant, il reste toujours, tant il est saint, le nom unique du Dieu unique, Père, Fils et Saint-Esprit.

III

Reliques Insignes

Le Saint Suaire

14. Arnaud de Cassada, étant possédé du malin esprit, devint fou, privé de jugement. On le conduisit lié et garrotté devant le *saint Suaire*, auquel on l'avait voué, et avant qu'il eût accompli la neuvaine qu'on lui faisait faire, il se trouva parfaitement guéri. Ceci arriva en 1394, en présence de Jean de Fitte et Elie Blanc, prêtres.

15. Un nommé Pierre Bidose, du Diocèse de Toulouse, étant atteint de la lèpre par tout le corps et délaissé de tous ses voisins, sa mère le voua à Jésus-Christ et à son *saint Suaire*. Aussitôt après il commença à se porter bien, et en peu de temps il fut entièrement guéri. Ce miracle fut attesté par lui en présence de Pierre Rolland et de Dominique Dubois, en 1452.

Les miracles qui suivent sont arrivés au temps où le *saint Suaire* avait été reporté à Cadouin.

16. En 1492, l'Evêque de Périgueux (Mgr. Godefroy de Pompadour) et le Seigneur de Vallery

furent envoyés en ambassade de la part du roi de France. Le dernier étant tombé en chemin dans une très-grave maladie, d'où les médecins ne pouvaient le tirer, l'Evêque en fut touché de compassion, et, se souvenant des miracles infinis du *saint Suaire*, y voua le dit Seigneur, promettant que s'il obtenait sa guérison, il donnerait une image en cire du poids du malade et ferait des offrandes à l'église de Cadouin. Le Seigneur de Vallery recouvra une parfaite santé, et ils vinrent tous deux à Cadouin pour accomplir le vœu et rendre grâce à Notre Sauveur d'un tel miracle.

17. L'an 1473, un jeune garçon de Toulouse, fils unique d'un noble citoyen de la ville, était frappé de la peste et réduit à telle extrémité que les voisins le regardaient comme mort. Ses parents, qui avaient vu autrefois dans leur ville le *saint Suaire* de Jésus-Christ et savaient les grands et infinis miracles qui y avaient été opérés par sa vertu, lui vouèrent leur fils, suppliant notre Sauveur de le ressusciter et rétablir en santé, et promettant de l'amener à Cadouin, d'y laisser une image en cire de sa pesanteur, de faire des offrandes à l'église et de se traîner sur ses genoux depuis la première porte du monastère jusqu'à l'endroit où reposait le *saint Suaire*. Ce ne fut pas en vain qu'ils firent ce vœu, car leur fils ressuscita et, en peu de jours, il se trouva entièrement guéri ; il fut ensuite conduit à Cadouin par sa mère, en compagnie de plusieurs autres personnes de Toulouse, qui avaient aussi reçu de grandes grâces par la vertu du *saint Suaire*.

18.—Pierre de Lacombe, du Diocèse de Périgueux, avait été paralysé pendant un an sans pouvoir se servir de ses membres ni être soulagé de ses douleurs par les médecins. Il se voua à Jésus-Christ et à son *saint Suaire*, suivant le conseil de ses parents et de ses amis, et en même temps il se trouva parfaitement guéri. Il vint à Cadouin, en 1473, accompagné de sa femme et de son fils, pour accomplir son vœu et rendre témoignage de la faveur reçue.

19.—Une Demoiselle de la Reine de France ne pouvait être guérie par aucun remède d'une maladie qui la tenait tout près de la mort. Ses parents et ses amis, s'attristant de sa perte, lui conseillèrent de se vouer au *saint Suaire* de Jésus-Christ. Elle le fit et recouvra une santé parfaite. Elle vint à Cadouin, en 1474, avec une suite magnifique pour y accomplir son vœu et faire à l'église de très-riches offrandes.

20. Le Seigneur de Beaujolais, en Bourbonnais, étant revenu d'une très-grave maladie, se voua à Jésus-Christ, lui promettant que si par la vertu du *saint Suaire* il guérissait, il viendrait à Cadouin, donnerait à l'église une chaîne d'or qu'il portait habituellement au cou, et ferait d'autres offrandes encore. Il vint, en effet, accomplir son vœu, en 1474, et rendit témoignage de sa guérison.

21. Une fille du Diocèse d'Alby, qui resta muette pendant neuf ans, fut vouée au *saint Suaire* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et conduite à Cadouin par ses parents. Arrivée devant la *sainte Relique*, elle leva les yeux au ciel et recouvra entièrement la

parole, louant la miséricorde du Sauveur et demandant d'être admise dans sa Confrérie. Ce miracle arriva en 1477, en présence des Religieux de Cadouin et des personnes qui y avaient conduit cette fille.

22.—L'an 1500, un homme du Diocèse de Limoges demeura mort l'espace de plusieurs heures; et comme ses parents et ses amis se disposaient pour l'ensevelir, survint un étranger qui leur conseilla de le vouer à Jésus-Christ et au *saint Suaire*. Ceci ayant été exécuté, le mort ressuscita à la vue et en présence de tous les assistants.

IV

FAVEURS OBTENUES.

St-Maurice, 27 Mars 1894.

Cher Monsieur Duguay;

Un Paroissien d'ici vous prie de publier sa guérison dans vos *Annales*.

Il souffrait depuis longtemps d'une dyspepsie qui l'avait terriblement amaigri et menaçait de le conduire au tombeau. Après avoir promis un Pèlerinage annuel à N.-D. du T.-S. Rosaire et fait des prières en son honneur, il commença à éprouver du mieux. Aujourd'hui, il est bien portant. Il vaque à ses affaires sans fatigue. — Reconnaissance éternelle à notre bienfaisante Protectrice !

Votre dévoué in Xto.

J. E. HÉROUX, Ptre.

STE-ANGÈLE.—Mon enfant de six ans fut atteint subitement dans la nuit d'un mal inconnu : ses membres devinrent raides ; ses yeux fixes et vitrés ; tout son corps baigné d'une sueur froide..... il demeura ainsi durant 2 jours ; après quoi il reprit connaissance mais avec des douleurs atroces dans tous ses membres. On osa supplier la Reine du T.-S. Rosaire de le guérir (après onze jours de pareilles souffrances) en deux jours ; et la deuxième journée l'enfant demin la lui-même à marcher. Aujourd'hui, il reprend sa santé comme auparavant !

UNE ABONNÉE.

BERTHIERVILLE.—Étant venu près de mourir, à deux reprises, d'une inflammation de poumons, j'ai été promptement et parfaitement guéri après une courte prière à N.-D. du T.-S. Rosaire : GAUDIOSE CURODEAU. TROIS-RIVIÈRES.—Dangereusement malade depuis 15 jours, je fis une Neuvaine à N.-D. du saint Rosaire. Je sentis un mieux sensible dès les premiers jours et je suis maintenant assez bien pour vaquer à mes occupations journalières : Dame P. OUELLET. ST-NARCISSE.—Je souffrais depuis plusieurs mois d'une grande oppression : je ne pouvais ni travailler ni même rester couchée. Je fus guérie par l'application de la Relique du *Lieu de la sainte Crèche*. Depuis un an, je n'ai plus rien senti : Dame ANSELME CAUSSETTE. CHAMPLAIN.—Hilaire J. guéri de la grippe, par la Récitation du Rosaire et l'application de la Relique du *Lieu de la sainte Crèche*. ST-THOMAS DE MONTMAGNY.—Guérison d'un mal de

jambe par l'invocation de N.-D. du T.-S. Rosaire :
 UNE ABONNÉE. STE-GERTRUDE.—Au mois dernier, me trouvant gravement malade, j'eus recours à N.-D. du T.-S. Rosaire, et après la récitation du Rosaire et l'emploi des *Roses Bénites*, j+ me suis trouvée *instantanément* guérie. Quinze jours après, une autre maladie, plus grave que la première, vint me visiter. Les meilleurs soins du Médecin me firent prodigués, mais sans résultat. Alors j'eus de nouveau recours à ma bonne Mère du Ciel. Après l'application de la Médaille du saint Rosaire, sur la partie malade et la récitation du Rosaire, je me suis sentie soulagée et le lendemain, je puis dire, miraculeusement guérie !

A. R. ABONNÉE. GRONDINES.—Guérison complète d'un mal de tête, obtenue par l'usage des *Roses Bénites* : M. B. GENTILLY.—Je souffrais d'un Rhumatisme depuis neuf ans. A la fin d'une Neuvaine à N.-D. du T.-S. Rosaire, je fus *parfaitement* guéri :

J. NAUD. NICOLET.—Une mère de famille guérie d'un mal de côté dont elle souffrait depuis de longues années, après une Neuvaine à N.-D. du T.-S. Rosaire. ST-NARCISSE.—Une personne guérie de la surdité, après une Neuvaine de Communions en l'honneur de N.-D. du T.-S. Rosaire : UNE ABONNÉE.

STE-ANNE DE LA PÉRADE.—Un grand mal d'estomac guéri par l'usage des *Roses Bénites* : M. G. ST-SÉVERIN.—Actions de grâces à N.-D. du saint Rosaire pour *quatre* de mes petits enfants malades à la fois et gravement. Ils ont été guéris complètement et rapidement par l'invocation (avec une Communion) de N.-D. du T.-S. Rosaire ; D. L. E. SHAWÉ-

NÉGAN.—M. Eli Dupont (de St-Sévère) remercie N.-D. du T.-S. Rosaire pour la guérison d'une maladie très-grave. ST-NARCISSE.—J'avais des douleurs d'estomac, des étourdissements, un mal à la gorge : j'ai invoqué N.-D. du T.-S. Rosaire : je suis parfaitement guérie. Ma fille a été guérie, de son côté, d'un mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites* : Dame ELZÉAR JACOB.—VICTORIAVILLE.—A la veille de devenir mère, à cause de mou extrême faiblesse, je craignais que mon enfant ne pût recevoir le saint Baptême. Je pris alors sur moi, avec une grande confiance la Relique du *Lieu de la sainte Crèche*, et mon enfant fut baptisé et j'obtins moi-même une santé parfaite, par l'intercession de N.-D. du T.-S. Rosaire : UNE ABONNÉE. BÉCANCOUR.—Guérison du mal de dents : UNE ABONNÉE. ST-GRÉGOIRE.—Guérison d'un mal douloureux : UNE ABONNÉE. YAMACHICHE.—Retour *subit* à la santé d'une maladie déclarée par le médecin devoir être très-longue : UNE ABONNÉE. IRON MOUNTAIN.—Une Dame souffrant de névralgie, guérie par l'usage des *Roses Bénites* : Mme F. LETTRE. Au Canada, une personne adonnée au vice affreux de l'ivrognerie, en bonne voie de guérison, par l'usage des *Roses Bénites*. BERTHIERVILLE.—Guérison de ma grande fille souffrante d'une maladie de nerfs par une Neuvaine à N.-D. du T.-S. Rosaire : Dame C. L.

ST-BARNABÉ.—J'étais sourde depuis ma naissance, et les oreilles me coulaient presque continuellement. Après 20 ans de prières et de supplications, mon infirmité était restée la même. Je fis un Pèlerinage

au Cap : depuis 4 mois, mes oreilles n'ont point coulé et j'entends passablement. J'ai hâte de publier cette première faveur avec l'espérance d'une guérison complète. Mon enfant s'était planté un clou dans le talon : il souffrait beaucoup. J'appliquai des *Roses Bénites* sur la plaie dangereuse, et les douleurs disparurent *instantanément*. Mon enfant qui était *bègue*, au point d'être incapable de dire ses prières, a été guéri par l'invocation réitérée, persévérante à N.-D. du T.-S. Rosaire : UNE ABONNÉE. En tombant, je reçus un coup dans le côté dont je souffrais beaucoup : un Pèlerinage au Cap et une Neuvaine à N.-D. du T.-S. Rosaire,..... firent disparaître le mal totalement : Dame A. B. WATERBURY.—Un pauvre ouvrier guéri d'un mal de dents (qui lui avait fait endurer un vrai martyre), par l'invocation de N.-D. du T.-S. Rosaire : Vve N. T. LOUISEVILLE.—Une élève du couvent qui souffrait depuis un an et demi d'un gros mal de tête, guérie par l'usage des *Roses Bénites*. CAP.—Le succès obtenu dans une entreprise *très-difficile*, par la Protection de N.-D. du T.-S. Rosaire : P. L. ST-CASIMIR.—Une personne guérie d'un mal au visage, résistant à tout remède, par l'application de la Relique du *Lieu de la sainte Crèche*, et *Trois Neuvaines* successives à N.-D. du T.-S. Rosaire : B. O. ST-THÉOPHILE DU LAC.—Retour au foyer domestique d'une épouse égarée, habitant une ville du Canada, par la prière confiante, de son époux désolé, à N.-D. du T.-S. Rosaire : UNE ABONNÉE. ST-EPHREM.—Mon petit Alexandre, âgé de 18 mois, était gravement malade. Il a vécu 10

jours, ne prenant autre chose que de l'eau dans laquelle on trempa des *Roses Bénites*. Aujourd'hui, notre petit garçon est bien gras et bien portant. Sa petite sœur Marie-Louise a été aussi guérie par l'usage des *Roses Bénites* : NAP. GRENIER. STE-GERTRUDE.—Une Dame qui souffrait d'un très-violent mal de dents, subitement et bien guérie, après la promesse de s'abonner aux Annales et d'y faire publier sa guérison. TROIS-RIVIÈRES.—Guérison d'un mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE. STE-GERTRUDE.—J'avais une maladie très-grave et j'étais si faible que je ne pouvais pas même me lever sur mon lit. Cela dura plusieurs mois. Je promis alors un Pèlerinage au Cap..... mon mal a disparu d'une manière miraculeuse : Dame P. P. CAP SANTÉ.—Guérison d'un mal d'yeux, après une Neuvaine en l'honneur de N.-D. du T.-S. Rosaire : UNE ABONNÉE. VALLEYFIELD.—Mme X. H. guérie en deux jours d'un *érysipèle* gagnant le cerveau, par l'invocation de N.-D. du T.-S. Rosaire. STE-ANNE DE LA PÉRADE.—Guérison d'un mal d'yeux, par l'intercession de N.-D. du T.-S. Rosaire : M. A. R.

LOUISEVILLE.—Je suis tombée du haut d'une bâtisse : ressentant, par suite de ma chute, de grandes douleurs dans l'estomac et dans le dos, j'ai fait une Neuvaine à N.-D. du T.-S. Rosaire, et j'ai fait également usage de *Roses Bénites*. J'avais en outre une grosse gorge : tout a disparu : je suis bien guérie : Vve Z. D. Après plusieurs années pendant lesquelles j'ai été constamment soumis aux souffrances et aux soins des médecins, sans en recevoir de soulagement,

je me suis adressé à N.-D. du T.-S. Rosaire qui m'a rendu la santé. Actions de grâces à ma céleste Bienfaitrice ! FABIEN RACINE. Un malade guéri d'un mal de jambe par l'application de la Relique du *Lieu de la sainte Crèche* : Dame A. L. SANDAY BAY.—Une foulure au pied, résistant aux remèdes du Docteur, guérie en 2 jours, par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE. ST-ETIENNE.—Une Dame guérie par l'invocation de N.-D. du T.-S. Rosaire. CHAMPLAIN.—Une petite fille de six ans, guérie du mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites* : H. de G.

ACTIONS DE GRACES à N.-D. du T.-S. Rosaire, pour la guérison de diverses maladies non spécifiées et obtenues dans les Paroisses suivantes : Gentilly : 2 guérisons : S. E. B.—Manchester : 3 guérisons : UNE ENFANT DE MARIE.—St-Grégoire : 2 guérisons : UNE ABONNÉE.—Trois-Rivières : 1 guérison : UNE ENFANT DE MARIE.—Anthony, R. I. : 1 guérison : M. D. A.—Sorel : 2 guérisons : UNE ABONNÉE.—Pentecôte : 1 guérison : E. H. T.

ACTIONS DE GRACES à N.-D. du T.-S. Rosaire, de vingt-sept personnes pour des faveurs particulières.

Imprimatur

+ L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE,

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPÉCIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc, etc.*

AVIS

(*Pour simplifier la Correspondance*).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$2.75 pour les Grand'Messes.